



Club Alpin Français Nîmes-Cévennes

2 impasse Jean Macé (maison des associations) - 30 900 Nîmes - Tél. 07 85 69 23 96

infos : <http://nimes.ffcam.fr> clubalpin.nimes@orange.fr

Un club Multi-activités :

Le **club alpin** français, **Nîmes-Cévennes** est une association membre de la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM). C'est un **club MULTI-ACTIVITES** dont le fonctionnement repose sur le **bénévolat** de l'encadrement administratif et sportif.

11 activités possibles !

L'adhésion *unique, sans supplément*, permet de pratiquer les activités suivantes :

randonnée pédestre - escalade - alpinisme - vélo de montagne(VTT) - ski de montagne - cascade de glace - via ferrata - randonnée raquettes - spéléologie - canyoning - marche nordique

Le club propose des **sorties de différents niveaux**, depuis l'initiation jusqu'à la pratique confirmée. Selon les activités, tous les **dimanches**, le **samedi**, régulièrement en **semaine**, ainsi que des **weekends** toute l'année et des **séjours** en été. [Voir programme sur notre site internet](#)
Une **école d'aventure** (nombre limité) initie les jeunes à nos activités. Quelques sorties en direction des enfants, sont également ouvertes aux familles.

Le club favorise la formation à une **pratique autonome et responsable des activités** pour les adhérents et la **formation** à l'encadrement.

Le club encourage la **connaissance, le respect, la préservation et la valorisation du milieu naturel et humain de la montagne** dans une perspective de développement durable.



Le club organise aussi chaque année une grande manifestation ouverte à tous publics : **Le Brevet des Randonneurs Cévenols**. Différents circuits de randonnée pédestre, d'orientation et de VTT sont proposés. **En 2021, il aura lieu à Génolhac le 09 mai.**

Comment nous joindre ? Une permanence est assurée tous les **jeudis soirs de 20h à 21h30** (maison des associations, sauf vacances scolaires). Le club peut aussi être joint par mail, courrier ou téléphone lors des permanences du jeudi soir (*coordonnées en haut de page*).

De nombreuses informations figurent sur le site Internet du club : <http://nimes.ffcam.fr>

Découvrez
les Cévennes et
la montagne!

CLUB MULTI - ACTIVITES

1 seule licence = 11 activités liées à la montagne

Osez
l'aventure!

**Randonnée / Escalade / VTT / Alpinisme / Spéléo / Ski de rando
Raquettes / Cascade de glace / Via ferrata / Marche nordique
Canyoning**



Comment adhérer ?

->**par Internet** (simple et rapide) sur le site Internet <http://nimes.ffcam.fr> . Règlement par carte bancaire ; *Certificat médical à transmettre dans les 3 semaines (local ou courrier)*

->**Aux permanences**, (par chèque, CB, coupons SPORT ou Chèques vacances) *uniquement en possession de votre certificat médical.*

->**Par courrier** : par formulaire papier (téléchargeable à partir du site Internet) *accompagné de votre certificat médical.*

*Dans tous les cas : **CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE**
(de non contre indication à la pratique des sports de montagne)*

Les avantages de l'adhésion :

- S'initier et participer à toutes les activités du club,**
- Participer à nos Weekends et séjours ETE,**
- Louer du matériel** à bas coût pour certaines activités (ex: casque, baudrier, piolet, crampons pour l'alpinisme, skis de rando, DVA, raquettes etc....),
- Assurance adaptée** à vos pratiques sportives,
- 50% de réduction sur les nuitées** pour tous dans les refuges gérés par la FFCAM (Jusqu'à -75% pour les jeunes et la gratuité pour les moins de 8 ans en famille),
- Prix réduits** dans tous les refuges et chalets montagne gérés par la FFCAM,
- Réductions locales et nationales** : magasins de sports,...
- Stages de formation** organisés par la fédération ou par le club,
- Acquérir une autonomie** en montagne et sensibilisation à l'environnement.

Retrouvez tous les avantages sur www.clubalpin.com et sur notre bulletin

Les cotisations 2020 – 2021 (en € pour l'année)

Catégories (conditions à remplir au 01 01 2021)	SANS assurance*	AVEC assurance**
ADULTE de plus de 24 ans	81,60	102,40
CONJOINT de membre titulaire dans le même club	53,60	74,40
ENFANT de membre de 18 à 24 ans dans le même club	41,40	58,40
ENFANT de membre < 18 ans (ou petit enfant) dans le même club	21,60	38,60
JEUNE de 18 à 24 ans (pas de parents membres dans le club)	57,50	74,50
JEUNE < 18 ans (pas de parents membres dans le club)	48,20	65,20
titulaire d'un Brevet d'Etat, guide, accompagnateur de montagne, ou escalade, ...	70,10	90,90
membre de plus de 65 ans <u>et</u> cafiste depuis plus de 10 ans sans interruption	63,70	84,50

**Responsabilité civile obligatoire comprise **Assurance secours France/Europe/Maroc facultative
Possibilité de s'abonner à la revue 'La montagne et alpinisme' pour 21€.
Pour l'extension "Monde entier" de l'Assurance Personne prévoir un complément de 94€.
Pour une individuelle accident renforcée prévoir un complément de 38€. (20€ pour les bénévoles)*